

Les partis de gauche, et même Défi, recommencent à proposer la réduction collective du temps de travail comme une solution efficace de lutte contre le chômage.

Plusieurs constats ont été faits :

Le chômage des jeunes reste élevé à Bruxelles et en Wallonie (environ 30%).

Le chômage est en baisse depuis plusieurs années en Belgique et le nombre d'emplois vacants a doublé en trois ans.

Un départ à la retraite ou un partage du temps de travail d'un travailleur expérimenté ne peut jamais être comblé par l'arrivée d'un nouveau travailleur.

Le Conseil supérieur de l'emploi belge s'oppose à la réduction collective du temps de travail car la réduction de travail sans adaptation des salaires a un effet nul sur l'emploi, tout en amplifiant les coûts de l'entreprise qui voit le nombre d'employés augmenter pour une même masse de travail.

Le chômage baisse depuis plusieurs années en Belgique sous l'impulsion d'une conjoncture économique favorable et d'une politique en faveur de l'emploi et pas d'une réduction collective du temps de travail.

Les expériences à l'étranger n'ont pas été couronnées de succès. Les 35 heures en France n'ont pas créé plus d'emplois et ont grevé de manière durable les finances publiques.

Le numérique permet plus de flexibilité dans les horaires prestés afin de s'adapter à la réalité de chaque entreprise, il faut poursuivre les efforts vers une harmonisation du statut des travailleurs.

À la vision unique du travail comme un fardeau, les Jeunes MR considèrent qu'il peut être un vrai moyen d'émancipation. La formation reste le chemin le plus court vers l'emploi.



Les jeunes MR s'opposent à toute mesure de réduction collective du
temps de travail

Les Jeunes MR s'opposent à la réduction collective du temps de travail comme une solution au chômage et la considère comme un sophisme. Nous considérons que cette mesure du siècle passé n'a pas sa place dans l'ère du numérique où la flexibilité, les qualifications et la formation seront les clefs de demain.